

# RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

## DU SERVICE DES MINES

---

### Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1<sup>er</sup> mai 1908)

[3518233(493)]

---

#### ADMINISTRATION CENTRALE

- MM. DEJARDIN, L., Directeur général, à Bruxelles;  
WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;  
GOOSSENS, Ch., Directeur, à Bruxelles;  
HALLEUX, A., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Bruxelles;  
BREYRE, Ad., Ingénieur de 2<sup>me</sup> classe, à Bruxelles;  
VAN RAEMDONCK, A., chef de bureau, à Bruxelles;  
DELMER, A., Ingénieur de 2<sup>me</sup> classe, à Bruxelles.

#### *Service des explosifs*

- MM. LEVARLET, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Bruxelles;  
DE BIOLEY, » 3<sup>me</sup> » à Bruxelles.

#### *Service spécial des accidents miniers et du grisou*

- MM. WATTEYNE, V., Inspecteur général, à Bruxelles;  
STASSART, S., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons;  
DENOËL, L., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Bruxelles;  
BOLLE, J., » » de 2<sup>me</sup> classe, à Mons;  
LEMAIRE, E., » » de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.
-

1<sup>re</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A MONS

MM. MINSIER, C., Inspecteur général, à Mons;

DEMARET, J., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Provinces de Hainaut, de Brabant, de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale.

1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENTMM. STASSART, S., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>me</sup> classe, à Mons;DEMARET, L., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël), de Dour, de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), d'Antoing, de Celles, de Péruwelz, de Quevaucamps, de Templeuve et de Tournai et les communes de Ciplly, de Gaurain-Ramecroix, de Soignies, d'Horrues et de Naast; les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. SOTTIAUX, G., Ingénieur de 3<sup>me</sup> classe, à Mons.

Charbonnages :  
Belle-Vue,  
Bois de Boussu,  
Longterne-Trichères.

Cantons de Dour et d'Antoing.  
Provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DEHASSE, L., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons.

Blaton,  
Grande Machine à feu de Dour,  
Grande Chevalière et Midi de Dour.  
Buisson,  
Hautrage.

Canton de Boussu (sauf les communes de Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël) et canton de Péruwelz.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DESENFANS, G., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Nimy.

Bois de Saint-Ghislain,  
L'Escouffiaux,  
Grand Bouillon,  
Ciplly.

Cantons de Tournai, de Celles et de Templeuve, et communes de Gaurain-Ramecroix et de Ciplly.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRIEN, V., Ingénieur de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.

Charbonnages réunis de  
l'Agrappe,  
Bonne-Veine,  
Genly.

Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harvengt), de Quevaucamps; communes de Soignies, d'Horrues et de Naast.

2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTMM. JACQUET, J., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons;NIBELLE, G., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens, de Pâturages (communes de Givry, Harmegnies et Harvengt), de Mons (moins la commune de Ciplly), de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, Saint-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. LIAGRE, E., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Espérance,  
Nord du Rieu du Cœur,  
Rieu du Cœur (Société Mère et Forfait du Couchant du Flénu).

Cantons de Boussu (commune de Quaregnon), de Flobecq, de Lens, de Frasnes-lez-Buissenal et de Leuze (moins la commune de Gaurain-Ramecroix).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. NIEDERAU, Ch., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Mons.

Grand Hornu,  
Produits.

Cantons de Boussu (communes de Hornu et Wasmuël), de Mons (communes de Flénu, Jemappes, Maisières et Nimy), d'Ath et de Lessines.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DEVILLEZ, E., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Mons.

Hornu et Wasmes,  
Ghlin,  
Levant du Flénu.

Cantons de Mons (communes de Cuesmes, Ghlin, Hyon, Mesvin, Nouvelles, St-Symphorien et Spiennes), de Chièvres et de Paturages (communes de Givry, Harmignies et Harvengt).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEMAIRE, G., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Mons.

St-Denis-Obourg-Havré,  
Maurage et Boussoit,  
Strépy et Thieu,  
Bois-du-Luc et Trivières réunis,

Cantons d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Mons (communes de Havré et d'Obourg), de Rœulx (communes de Boussoit, Bray, Casteau, Gottignies, Maurage, Rœulx, St-Denis, Strépy, Thieu, Thieusies, Villers-St-Ghislain et Ville-sur-Haine).

Province de Brabant : arrondissement judiciaire de Bruxelles.

### 3<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

MM. DELACUVELLERIE, L., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

LIBOTTE, E., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Évêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Sainte-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Goegnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrues, Naast et Soignies); les communes de Estinnes-au-Val, Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. N...., Ingénieur de 2<sup>me</sup> classe, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix,  
Leval, Péronnes et Sainte-  
Aldegonde.

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrinnes, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-le-Brayeux et Waudrez), de La Louvière (commune de La Louvière) et de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Estinnes-au-Val, Mignault et Vellereille-le-Sec).

2<sup>me</sup> DISTRICT. — M. DELRÉE, A., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Haine - Saint - Pierre, Houssu et  
La Hestre (Division de Haine-  
Saint-Pierre),  
Courcelles,  
Bois de la Haye,

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de Fontaine-l'Évêque (communes de Courcelles, Souvret et Trazegnies), et de Seneffe.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VELINGS, J. Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe à Charleroi.

Mariemont,  
Bascoup,  
Nord de Charleroi.

Cantons de Binche (communes de Carnières et de Morlanwelz), de Fontaine-l'Évêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines - d'Enghien, Ecaussines-Lalaing, Henripont et Ronquières) et de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4<sup>me</sup> DISTRICT. — M. DEFALQUE, P., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

La Louvière et Sars-Longchamps.  
Haine - Saint - Pierre, Houssu et  
La Hestre (Division de Houssu).  
Beaulieusart.

Cantons de Fontaine-l'Évêque (commune de Fontaine-l'Évêque), de Binche (commune de Haine-Saint-Pierre), de La Louvière (communes de Haine-Saint-Paul et Saint-Vaast) et de Soignies (communes de Braine-le-Comte et Hennuyères).

4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. LEDOUBLE, O., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi;

VRANCKEN, J., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Évêque (moins les communes de Bellecourt, Chapelle lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Piéton, Souvret et Trazegnies), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. GHYSEN, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Charleroi.

Monceau-Fontaine et Martinet,  
Marchienne,  
Falnuée et Wartonlieu.

Cantons de Fontaine-l'Évêque  
(communes de Monceau-sur-Sambre, Goutroux et Forchies-la-Marche), de Thuin et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VERBOUWE, O., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Sacré-Madame,  
Amercœur,  
Bayemont.

Cantons Nord de Charleroi  
(commune de Dampremy), de Jumet (communes de Jumet et Roux) et de Merbes-le-Château.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. HARDY, L., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Charbonn. réunis de Charleroi,  
Masse-Diarbois,  
Grand Conty-Spinois.

Cantons de Fontaine-l'Évêque  
(communes de Marchienne, Leernes et Landelies), de Gosselies (commune de Gosselies) et de Beaumont.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DANDOIS, H. Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Marcinelle Nord,  
Forte-Taille,  
Bois de Casier et Marcinelle-Sud,  
Centre de Jumet.

Cantons Sud de Charleroi  
(communes de Marcinelle et de Mont-sur-Marchienne), de Fontaine-l'Évêque (commune de Montigny-le-Tilleul) et de Chimay.

5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. PEPIN, A., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi;

DEBOUCQ, L., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet, de Gosselies (moins la commune de Gosselies); la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Nivelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. HARDY, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Boubier,  
Poirier,  
Carabinier-Pont-de-Loup,  
Ormont,  
Bois communal de Fleurus,  
Bonne Espérance à Lambusart.

Cantons de Châtelet (communes d'Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Gerpinnes, Gougny, Joncret, Pont-de-Loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries) et canton Nord de Charleroi (commune de Montigny-sur-Sambre).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MOLINGHEN, E., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Trieu-Kaisin,  
Nord de Gilly,  
Noël.

Cantons Nord de Charleroi  
(communes de Gilly et Lodelinsart), de Gosselies (communes de Fleurus, Ransart et Wangenies) et de Châtelet (commune de Couillet).

Province de Brabant (cantons de Genappe et de Jodoigne de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BERTIAUX, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Grand Mambourg, Liège  
Centre de Gilly,  
Masse-Saint-François,  
Appaumée-Ransart,  
Bonne Espérance à Montigny-sur-Sambre.

Cantons de Charleroi (ville de Charleroi) et de Gosselies (moins les communes de Gosselies, Ransart, Fleurus et Wangenies).

Province de Brabant (cantons de Wavre et de Nivelles de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GILLET, CH., Ingénieur de 3<sup>e</sup> classe, à Charleroi.

Roton-Sainte-Catherine,  
Gouffre,  
Aiseau-Oignies,  
Aiseau-Presles,  
Petit Try,  
Baulet.

Canton de Châtelet (communes de Châtelet, Châtelineau, Lambusart, Loverval, Farciennes et Pironchamps).

Province de Brabant (canton de Perwez de l'arrondissement judiciaire de Nivelles).

## 2<sup>e</sup> INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES, A LIÈGE.

MM. LIBERT, J., Inspecteur général, à Liège;  
DELRUELLE, L., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.  
Provinces de Liège, Namur, Luxembourg, Anvers et Limbourg.

### 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. BOCHKOLTZ, G., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur;  
LEBACQZ, J., Ingénieur principal de 2<sup>me</sup> classe, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg.

### 1<sup>er</sup> DISTRICT. — M.

Charbonnages :  
Ham-sur-Sambre, Arsimont et Mornimont,  
Groyne,  
Andenelle, Hautebise et Les Liégeois,  
Stud-Rouvroy.

Province de Namur : la partie au Nord de la Sambre et de la Meuse, à l'exception du canton de Namur ; le canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Marche.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STÉVART, P., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur.

Auvelais-Saint-Roch,  
Falisolle,  
Velaine et Jemeppe-Nord.

Province de Namur : les cantons de Ciney, de Rochefort, de Gedinne et de Beauraing ; le canton de Namur, sauf la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, la ville de Dinant, ainsi que la partie du canton de ce nom située sur la rive droite de la Meuse.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire de Neufchâteau.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. STÉNUIT, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Namur.

Tamines,  
Malonne,  
Le Château,  
Basse-Marlagne.

Province de Namur : la partie comprise entre la Sambre et la Meuse, à l'exception du territoire de la ville de Dinant.

Province de Luxembourg : l'arrondissement judiciaire d'Arlon.

7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. LECHAT, V., Ingénieur en chef Directeur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège;  
FIRKET, V., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Province de Liège (arrondissement judiciaire de Huy et cantons judiciaires de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres); provinces de Limbourg et d'Anvers.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. RENIER, A., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Nouvelle-Montagne, Marihayé, Halbosart, Malsemaine, Sart-d'Avette et Bois-des-Moines. — Engis (métal.)	Cantons de Huy (moins les communes d'Amay, Ben-Ahin, Fumal et Vinalmont) et de Nandrin (moins les communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).
--	--

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VIATOUR, H., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Kessales-Artistes, Concorde, Arbre-Saint-Michel, Ben, Bois de Gives,	Cantons d'Avennes, de Héron, de Jehay-Bodegnée, de Huy (communes d'Amay, Ben-Ahin, Fumal et Vinalmont) et de Hollogne-aux-Pierres (communes d'Awirs, Chokier, Engis, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Gleixhe, Horion-Hozémont, Jemeppe et Mons).
--	---

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. FOURMARIER, P., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Corbeau-au-Berleur, Bonnier, Gosson-Lagasse, Horloz.	Cantons de Landen, de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres (moins les communes d'Awirs, Chokier, Engis, Flémalle-Grande, Flémalle-Haute, Gleixhe, Horion-Hozémont, Jemeppe et Mons), de Ferrières et de Nandrin (communes de Comblain-au-Pont, Comblain-Fairon, Ellemelle, Hamoir et Ouffet).
---	---

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. FIRKET, V., Ingénieur principal de 2<sup>e</sup> classe,  
Provinces de Limbourg et d'Anvers.

8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. JULIN, J., Ingénieur en chef Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;

DELBROUCK, M., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Cantons Nord et Sud de Liège, de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal (moins la commune de Wandre) et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. LEBENS, L., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

La Haye, Bois d'Avroy, Angleur.	Ville de Liège (rive droite de la Meuse). Communes de Bresoux, Grivegnée, Angleur, Tilleur et Saint-Nicolas.
---------------------------------------	--

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BAILLY, O., Ingénieur de 2<sup>e</sup> classe, à Liège.

Espérance et Bonne-Fortune, Bonne-Fin, Patience et Beaujone, Ans.	Ville de Liège (rive gauche de la Meuse). Communes de Jupille, Ans et Glain.
--	--

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. RAVEN, G., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe à Liège.

Grande Bacnure, Petite Bacnure, Belle-Vue et Bien-Venue, Batterie, Espérance et Violette, Abhooz et Bonne-Foi-Hareng, Bicquet-Gorée.	Canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal et Vottem.
--	---

9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

MM. BEAUPAIN, J.-B. Ingénieur en chef, Directeur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;

DAUBRESSE, G., Ingénieur principal de 1<sup>re</sup> classe, à Liège;

Arrondissement judiciaire de Verviers et cantons judiciaires de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné; la commune de Wandre du canton de Herstal et la section de Selessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. HALLET, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Cockerill, Six Bonniers, Ougrée. — Bierleux-Werbomont (métal.).	Cantons de Seraing et de Louveigné, les communes de Nessonvaux du canton de Fléron et d'Olne du canton de Verviers.
---	---

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. ORBAN, N., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Wandre, Wérister, Steppes, Est de Liège, Cowette-Rufin, Lonette, Quatre-Jean, Cheratte. — La Rochette (métal.).	Cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux); plus la commune de Wandre, du canton de Herstal et la section de Selessin de la commune d'Ougrée du canton de Saint-Nicolas.
--	--

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. REPRIELS, A., Ingénieur de 1<sup>re</sup> classe, à Liège.

Hasard, Micheroux, Crahay, Herve-Wergifosse, Minerie. — Vieille-Montagne (métal.).	Cantons de Verviers, de Limbourg, de Spa et de Stavelot (moins la commune d'Olne du canton de Verviers).
--	--

## ANNALES DES MINES DE BELGIQUE

SOMMAIRE DE LA 2<sup>e</sup> LIVRAISON, TOME XIII

## MÉMOIRES

Les gisements pétrolifères de la Roumanie . . . . .	L. Demaret.	401
Etat actuel de la sidérurgie en Autriche. . . . .	H. Ponthière.	457

## NOTES DIVERSES

Circonstances d'une explosion survenue en Angleterre, le 26 février 1906, lors du dégel de cartouches de gélinite. — Rapport du Secrétaire d'Etat du département de l'Intérieur (Traduit par M. F. GUCHEZ) . . . . .	M. B. Lloyd	485
Le havage mécanique du charbon aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni . . . . .	E. Lozé.	497
<i>Bibliographie</i> : Le laitier de haut-fourneau dans l'industrie du ciment ( <i>Die Hochofenschlacke in der Zementindustrie</i> ), par le Dr H. PASSOW. — Aménagement général et exploitation des gîtes de houille ( <i>Ausrichtung, Vorrichtung und Abbau der Steinkohlenlagerstätten</i> ), par le Dr F. FREISE. — La mine de houille ( <i>Kohlenbergwerk</i> ). — La métallurgie du fer et de l'acier ( <i>The Metallurgy of Iron and Steel</i> ), par M. BRADLEY STOUGHTON. — Table systématique des articles les plus intéressants relatifs à l'art des mines parus dans les principales revues et publications techniques russes, allemandes et françaises, de 1880 à 1906 inclus, par M. G. OYSIANNIKOFF. — Le Pérou d'aujourd'hui et le Pérou de demain, par EM. GUARINI. — Catalogue international des principales publications périodiques du monde, par EM. GUARINI . . . . .		515

## EXTRAITS DE RAPPORTS ADMINISTRATIFS.

(2<sup>e</sup> SEMESTRE 1906)

2 <sup>me</sup> arrondissement. — Charbonnage de Bleton; siège d'Harchies : Sondages. — Charbonnage de l'Espérance, à Baudour : Creusement de tunnels inclinés. — Charbonnage du Grand-Hornu; siège n <sup>o</sup> 9 : Remplacement d'un cuvelage en bois par un cuvelage en fonte. — Emploi de la ciment d'un cuvelage en bois par un cuvelage en fonte. — Emploi de la congélation. — Installations diverses. — Charbonnage du Bois-du-Luc : a) Moufle de sûreté pour les plans automoteurs; b) Fermeture des cages et barrières des recettes à la surface. — Charbonnage du Levant-à-Flénu : Secours au blessés. Dispensaire pour le traitement de l'ankylos-tomasie . . . . .	J. Jacquet.	521
---	-------------	-----

(2<sup>e</sup> SEMESTRE 1907)

<i>4<sup>me</sup> arrondissement.</i> — Charbonnage de Forte-Taille; puits Avenir : Sondage intérieur. — Charbonnages-Réunis de Charleroi : Fermeture de lampes, système Ferdinand Pléhou. — Emploi du marteau pneumatique . . .	<b>O. Ledouble.</b>	537
<i>7<sup>me</sup> arrondissement.</i> — Charbonnage de Gosson-Lagasse : Reconnaissance de la faille Saint-Gilles. — Charbonnage d'Ougrée-Marihaye et de l'Arbre-Saint-Michel : Etablissement de bains-douches. — Charbonnage du Bonnier; siège Péry : Installations nouvelles . . . . .	<b>V. Lechat.</b>	551

**LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION DES MINES  
A L'ÉTRANGER.**

<b>Prusse.</b> — Règlement de police du 1 <sup>er</sup> mai 1907, applicable aux mines de houille de l'Inspection générale de Bonn . . . . .	561
--	-----

**STATISTIQUE**

Tableau des mines de houille en activité dans le royaume de Belgique au 1 <sup>er</sup> mai 1908 : Noms, situation, puits, classement, noms et résidence des directeurs, production nette en 1807 . . . . .	609
Liste des établissements métallurgiques régis par la loi du 21 avril 1810 . . . . .	649

**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

*Police des mines :*

<b>Explosifs antigrisouteux :</b> Circulaires ministérielles des 4 et 28 mars 1908 admettant de nouveaux explosifs ( <i>Densité IV</i> et <i>Flammivore III</i> ) . . . . .	665
<b>Emploi des explosifs pour le lavage.</b> — Application de l'article 9, 1 <sup>o</sup> , et de l'article 13, 3 <sup>o</sup> , de l'arrêté royal du 13 décembre 1905. — Circulaire ministérielle du 8 mai 1908. . . . .	667
<b>Éclairage :</b> Fermeture des lampes de sûreté. — Circulaire ministérielle du 8 mai 1908 . . . . .	668

*Personnel :*

<b>Conseil supérieur du travail; composition.</b> — Arrêté royal du 5 février 1908 . . . . .	674
<b>Répartition du personnel et du Service des mines: Noms et lieux de résidence des fonctionnaires . . . . .</b>	675

